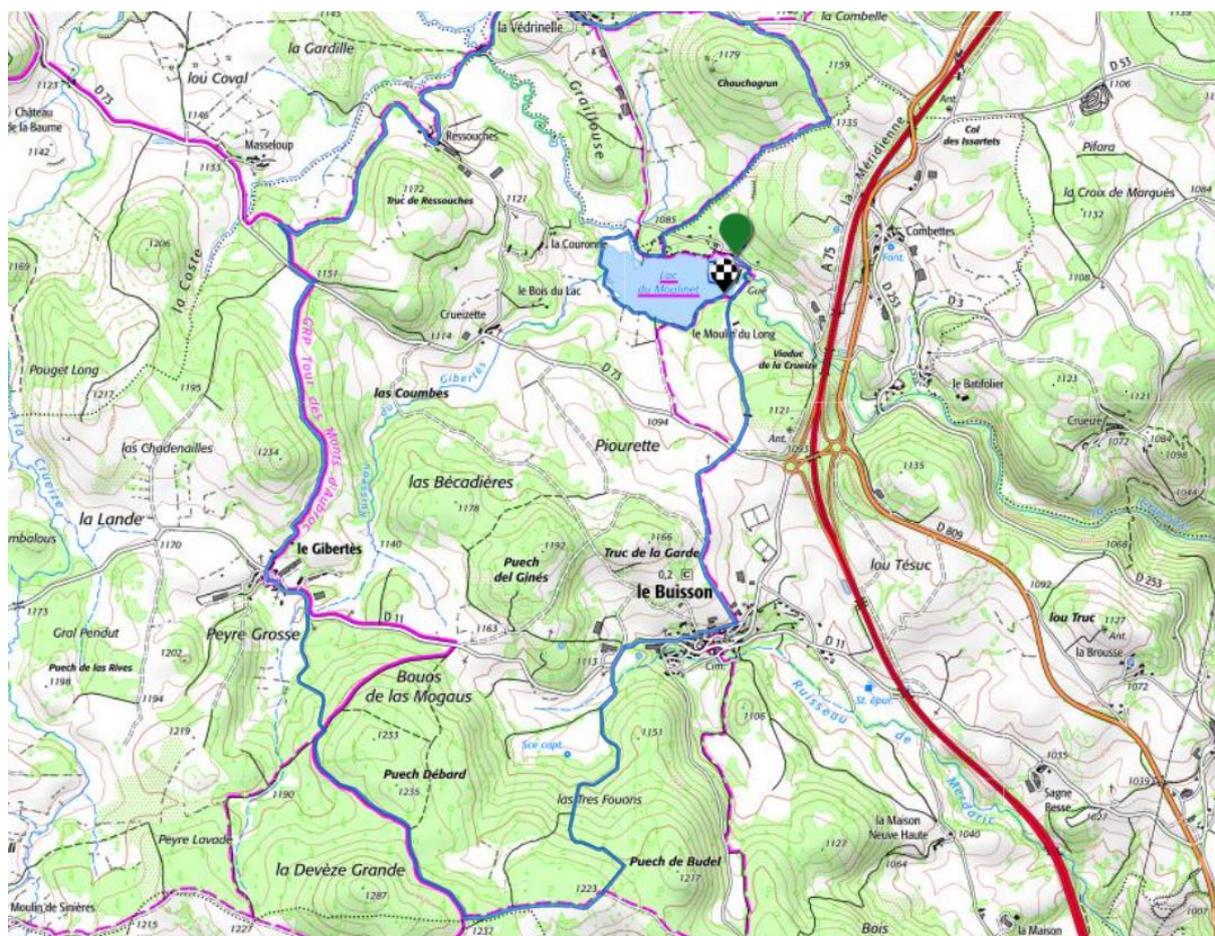


DIMANCHE 09 JUIN 2025

LE BUISSON LAC DU MOULINET

Topo de la rando



Fiche rando

18 randonneurs

Météo : un beau soleil de juin

Température 10 à 23°

Temps de marche et distance : 5 h 30 ~ 16 km

Dénivelé : 350+ ~ Point le plus bas : 1071 m ~ le plus haut : 1241 m

LE BUISSON

Le château du Buisson, situé sur la terre du baron de Peyre, a longtemps été une possession du monastère Saint-Sauveur-de-Chirac (aujourd'hui Le Monastier-Pin-Moriès). Il a en effet été cédé par Astorg à son oncle Aldebert, prieur du monastère, en 1235].

L'église paroissiale, dédiée à sainte Anne, fut construite dans les années 1850. L'ancienne église paroissiale était une chapelle dédiée à saint Martin, dont l'emplacement est certainement au lieu de l'actuel cimetière. Au vu de l'état de délabrement de cette chapelle, et du fait qu'elle paraissait très exiguë alors que la population ne cessait de croître, le conseil municipal décida, au milieu du XIXe siècle, de la reconstruire. Il parut impossible de rénover l'existant, ou de reconstruire une nouvelle église au même emplacement ; c'est pourquoi le choix s'est tourné vers un terrain situé plus en hauteur, communément appelé "lou castel". Ce terrain était composé d'un pré donné par DE FRAMOND et d'un jardin vendu par PORTALIER. Afin d'alléger le coût de cette nouvelle église, il fut décidé de raser l'ancienne chapelle et d'en récupérer les matériaux.

LAC DU MOULINET

Le lac du Moulinet est un lac de barrage. Celui-ci, construit en 1959, se présente sous la forme d'une digue haute de 5 m et longue de 140 m qui a permis de créer le réservoir d'eau dans le but de constituer un apport supplémentaire pour les retenues hydroélectriques de Castelnau-Lassouts sur le Lot et de Grandval sur la Truyère (une conduite forcée communique avec le Triboulin, affluent de la Truyère).

A proximité

Château de la Baume

La Baume est situé sur les hautes terres de l'antique baronnie de Peyre dans le nord du Gévaudan, qui constituait l'une des huit baronnies du Gévaudan et qui s'étendait de la Margeride à l'Aubrac. Lorsque l'antique race des Peyre, dont le château féodal avait été édifié sur un dyke volcanique dominant toute la contrée, s'éteignit au XVIIe siècle, par les alliances, lui succéda la famille des Grolée.